



Procès-Verbal

Du Comité Directeur Fédéral

Fédération Française du Sport Universitaire

07 juillet 2022 - Visioconférence

Ordre du Jour

1. APPROBATION DU <u>COMPTE-RENDU</u>	Comité directeur du 15.03.2022
2. INTRODUCTION ET ACTUALITÉ DU PRÉSIDENT	Propos introductifs
3. PÔLE <u>INSTITUTIONNEL</u>	Approbation des modifications du règlement médical Mise en application du Projet Fédéral 2022-2024
4. PÔLE <u>RESSOURCES HUMAINES</u>	Officialisation de la nomination des Directeurs de Ligue Recrutement de 6 Directeurs Régionaux et 1 Directeur National Adjoint
5. PÔLE <u>FINANCIER</u>	Affiliation AS 22-23 Don à la Fédération de Sport Universitaire Ukrainienne Contrats licences 22-23
6. PÔLE <u>SPORTIF</u>	Nomination des postes vacants dans les CMN Implantation CFU- CFE
7. PÔLE <u>GRANDS ÉVÈNEMENTS</u>	Candidatures Championnat du Monde 2026 et Championnats d'Europe 2025
8. PÔLE <u>COMMUNICATION & PARTENARIATS</u>	Points d'actualité U'Sport Planète Challenge
9. PÔLE <u>DÉVELOPPEMENT</u>	Projets Sportifs Fédéraux E-Sport Eligibilité Pass Sport dispositif « Macron »
10. <u>QUESTIONS DIVERSES</u>	Questions diverses

PARTICIPANTS

Membres du CD : H. BIZZOTTO, JF. FROUSTEY, C. TERRET, A. GUINER, D. SIMONNEAU, L. AULANIER, M. FARDEL, B. BREBANT, L. GIRARD, S. GAYET, É. VALMIER-ROCHEBLAVE, C. MARTIN-GARIN, C. GUYOMARCH, M. LANNE-PETIT, Q. ESTRADE, D. DERVILLE

Membres de droit : P-E. PANIER - MS

Invités : M. ROMÉZY - APS / CGE, D. HALIMI - ANESTAPS, J-Y. CASSAN - GNDS, Direction nationale

Excusé.e.s : M. FARDEL (procuration à C. MARTIN-GARIN), D. HALLART (procuration à C. GUYOMARCH), L. BROTTIER (procuration A. GUINER), F. MEDJOUB (procuration à M. LANNE-PETIT), L. LEFEVRE (procuration à C. TERRET), S. PIERRON (procuration à H. BIZZOTTO), B. AMSALEM - CNOSF, S. DELPLANQUE, P. BEAUVOIS

Absents : D. PEDRO, F. PILLARD

Secrétariat de séance : D. BARDOT - projections, J-P. DOS PRAZERES - gestion des votes, L. TICO - rédactrice

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

C. TERRET : Bonsoir à toutes et tous, je vous souhaite la bienvenue à ce comité directeur. Merci d'être présents ce soir pour le dernier comité directeur de la saison. Nos partenaires sont présents et je les ai en remercie. Le quorum étant atteint le comité directeur peut débuter.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU 15.03.2022

C. TERRET : Nous allons débuter de manière classique avec le vote du compte-rendu du dernier comité directeur. Il y aurait-il des demandes de modifications sur le dernier compte-rendu ?

Il n'y a pas de demande de modifications, nous pouvons procéder au vote.

VOTE 1 - Approbation du compte-rendu du CDF du 15.03.2022

VOTE 1 Approbation du CR CD du 15.03.2022	POUR	20
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 1 : Le compte-rendu du CD du 06.12.2022 est approuvé à l'unanimité.

C. TERRET : Merci à tous et toutes pour vos votes.

2. INTRODUCTION ET ACTUALITÉ DU PRÉSIDENT

C. TERRET : Tout d'abord je vous informe que je serai reçu le 1^{er} septembre par la ministre des Sports Madame Amélie OUDEA-CASTERA. Elle m'a sollicité ainsi que plusieurs acteurs du mouvement sportif étudiant tel que l'ANESTAPS.

Je vous informe que nous avons également signé plusieurs conventions depuis le dernier comité directeur notamment un accord-cadre avec le GNDS lors de leur colloque national annuel. Cette convention a pour but d'inscrire dans le marbre les relations entre nos deux institutions.

J-Y. CASSAN : Nous sommes extrêmement satisfaits du travail réalisé. L'accord-cadre a fait l'objet d'une étroite collaboration et s'est construit dans les meilleures conditions. Nous sommes ravis de travailler avec cette nouvelle équipe de la FF Sport U.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

C. TERRET : Nous remercions le GNDS, le sentiment est mutuel.

La veille de cette signature, le Directeur National X. DUNG et moi-même avons pu échanger avec les collègues de l'APS-CGE, les directeurs de services des sports des écoles. Un travail similaire à celui effectué avec le GNDS sera mené sur la saison à venir afin d'établir une convention.

M. ROMEZY : Effectivement nous sommes très heureux d'avoir pu vous accueillir. Il est important pour les collègues d'échanger sur les problématiques de manière directe. Nous sommes animés par la même volonté que le GNDS de travailler ensemble et nous vous remercions de vous être déplacés.

C. TERRET : Pour rappel, nous avons également conclu un accord cadre avec l'ANESTAPS lors de la dernière assemblée générale.

Toujours dans la lignée des signatures, deux nouvelles conventions ont été officialisées. La première avec l'UNSS sur laquelle nous avons travaillé depuis un an. Nous sommes satisfaits du travail effectué sur le lien entre le lycée et l'enseignement supérieur, lien qui porte sur le volet compétiteur mais aussi sur la formation de jeunes officiels. La seconde signature a été conclue avec la FFT. Il s'agit du renouvellement de la convention de la fédération partenaire avec laquelle nous travaillons notamment sur l'organisation des championnats de tennis universitaires.

3. PÔLE INSTITUTIONNEL

3.1. Adoption des modifications du règlement médical : articles 8 et 9

Cf. annexe et PPT.

C. TERRET : La nouvelle loi de démocratisation du sport adoptée en mars 2022 permet aux fédérations sportives plus de souplesse concernant le certificat médical. Des évolutions avaient eu lieu dans les années précédentes notamment avec l'apparition du questionnaire de santé et la suppression du certificat médical pour les licenciés mineurs.

Avec cette nouvelle loi, les fédérations peuvent désormais choisir leur mode de fonctionnement après avis de la commission médicale fédérale. La commission médicale de la FF Sport U s'est réunie et a proposé la suppression de la présentation du certificat médical lors de la délivrance d'une licence sportive compétitrice, à l'exception des disciplines à contraintes particulières.

En effet, tout comme l'UNSS, nous étions confrontés au paradoxe suivant : les étudiants pratiquent, dans le cadre de leur formation universitaire, une activité sportive sans besoin de certificat médical mais devaient en présenter un dès lors qu'ils souhaitaient se licencier à la FF Sport U.

Le public étudiant étant le public le moins à risque eu égard à leur tranche d'âge, il représente un faible risque médical. Nous avons cependant décidé de conserver le questionnaire de santé, précédemment en vigueur pour le renouvellement des

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

licences sportives en années n+1 et n+2. Ainsi, un étudiant répondant « NON » aux champs du questionnaire de santé pourra pratiquer sans fournir de certificat médical. A l'inverse, si l'étudiant répond « OUI » à l'une des questions, il devra fournir à l'AS un certificat médical de moins de 6 mois.

L'obligation du certificat médical représentait un vrai frein à la pratique sportive et à la prise de licence. En effet, les AS rencontraient des difficultés à récupérer ce certificat, il n'était pas toujours aisé pour un étudiant d'obtenir un rendez-vous chez le médecin, la date du certificat entraînait parfois en conflit avec les dates des autres fédérations, les territoires ultra-marins se trouvaient en difficultés sur la question...

Nous nous réjouissons donc de pouvoir aujourd'hui lever ce frein. C'est pourquoi nous vous proposons de modifier le règlement médical sur ce point. Si la résolution est adoptée, nous présenterons par la suite les modifications adéquates à apporter au règlement intérieur devant l'assemblée générale.

Le sujet a, par ailleurs, était évoqué avec le GNDS et l'APS-CGE et nos deux partenaires sont unanimes sur la question. La non-exigence de certificat médical est un vrai soulagement pour nos collègues et représente une contrainte de moins dès la rentrée.

Aucune question n'étant posée à ce sujet, nous pouvons procéder au vote.

VOTE 2 - Adoption des modifications du règlement médical : articles 8 et 9 telles qu'elles vous ont été présentées

VOTE 2 Adoption des modifications des articles 8 et 9	POUR	19
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 2 : Les modifications des articles 8 et 9 du règlement médical sont adoptées à l'unanimité.

C. TERRET : Merci à toutes et à tous pour ces votes et votre confiance.

3.2. Mise en application du Projet Fédéral 2022-2024

Cf. annexe et PPT.

C. TERRET : Le projet Horizon 2030 a été voté au précédent comité directeur et présenté lors de la dernière assemblée générale. Ce projet est ambitieux, a une temporalité large et il était donc nécessaire d'en fixer les priorités.

Pour se faire, le comité directeur et la direction nationale se sont réunis au cours d'un séminaire afin de proposer les orientations stratégiques pour les deux saisons à venir.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

Ces orientations seront transmises en septembre aux Ligues et aux Directeurs Régionaux.

Nous vous proposons donc ce soir d'entériner par un vote la mise en application qui vous a été présentée.

Il n'y a pas de question à ce sujet, nous pouvons donc procéder au vote.

VOTE 3 - Approbation de la mise en application du Projet Fédéral pour 2022-2023 et 2023-2024 telle qu'elle vous a été présentée.

VOTE 3 Approbation de la mise en application	POUR	19
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 3 : L'application du Projet Fédéral pour 2022-2023 et 2023-2024 est approuvée à l'unanimité.

C. TERRET : Merci à toutes et à tous.

4. PÔLE RESSOURCES HUMAINES

4.1. Officialisation de la nomination des Directeurs de Ligue

C. TERRET : Cette nomination intervient dans le cadre des modifications votées en assemblée générale avec un nouveau statut dans la fédération : le directeur de Ligue. Il intègre la pyramide hiérarchique des directeurs de la FF Sport U.

X. DUNG : L'ensemble des ligues sont désormais dotées d'un directeur de Ligue. Ces derniers recevront à compter du 1^{er} septembre une fiche de mission. Ils ont déjà été réunis lors du séminaire des directeurs dans un groupe de travail. Tout se passe bien.

Je rappelle que la nomination des directeurs de Ligue répond à une vraie volonté du MESR, celle d'aller au bout de la réforme territoriale. Le projet a donc abouti sans problème.

C. TERRET : La Ligue Centre Val de Loire n'est pour le moment pas dotée d'un directeur de Ligue, le poste à pourvoir étant toujours en cours de recrutement. En effet, nous rencontrons de véritables difficultés à recruter sur certains territoires.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

4.2. Recrutement de six Directeurs Régionaux et une Directeur National Adjoint

C. TERRET : Toujours dans l'actualité RH, je laisse la parole au Directeur National.

X. DUNG : Vous l'avez compris, la période est dense en matière RH. Nous avons recruté sur quasiment tous les sites à pouvoir.

Le poste de directeur de Lille et celui de directeur national adjoint sont parus ce jour au bulletin officiel et les premières candidatures sont à l'étude. Les entretiens se dérouleront après le 22 juillet.

Un poste de DRSU a été créé et pourvu en Bretagne, sur le site de Brest. Deux postes ont été pourvus sur la Ligue AURA, un à Lyon par P. GASTEL initialement sur le site de Limoges et un à Grenoble par une nouvelle collègue. Nous nous réjouissons par ailleurs de la féminisation de notre effectif.

Le poste sur la Ligue Centre Val de Loire est toujours en cours de recrutement. Nous avons envisagé un dispositif d'accompagnement de la Ligue grâce aux DRSU parisiens en attendant un recrutement effectif. De même, P. REBOT, ancien DRSU à Orléans, pilotera la rentrée et le début de saison. Nous n'abandonnons absolument pas le territoire.

C. TERRET : Merci X. DUNG. Nous tenons aussi à souligner deux mouvements particuliers. Les postes à Lille et Brest sont des transferts d'un site à l'autre. En effet, le poste de Limoges est désormais affecté à Lille tandis que celui de Besançon est affecté à Brest. L'idée est d'optimiser les moyens du MESR et de doter de manière équitable l'ensemble du territoire. Nous souhaitons par là même permettre une réelle équité dans l'offre sportive pour tous les étudiants.

X. DUNG : L'intégralité des nouveaux collègues seront parmi nous lors du séminaire national fin août, ce sera l'occasion de pouvoir échanger avec eux.

5. PÔLE FINANCIER

5.1. Affiliation des AS 2022-2023

Cf. annexe et PPT.

J-F. FROUSTEY : Concernant les affiliations, nous vous proposons de nouveaux tarifs en fonction du nombre de licenciés :

- AS de moins de 500 licenciés en année N-1 : 100 €
- AS de 500 à 999 licenciés en année N-1 : 150€
- AS de plus de 1000 licenciés en année N-1 : 200€

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

- AS « maîtres » (AS regroupements d'établissements) : 250€

C. TERRET : Les droits d'affiliation n'avaient pas été augmentés depuis des années. De plus, le tarif était fixe ce qui créait un déséquilibre entre les AS de différentes tailles. Par ailleurs, il y a deux ans l'affiliation était gratuite due à la saison blanche. L'an dernier, nous avons laissé aux AS le choix du montant de l'affiliation, entre 25 et 250€ selon leur nombre de licenciés et leurs moyens. Pour la très grande majorité, nous avons constaté une corrélation entre la taille de l'AS et le montant d'affiliation choisi. Ainsi, nous avons décidé cette année de rester sur ce principe-là.

Par ailleurs, la plupart des AS comprennent 300 à 500 licenciés et ne seront pas concernées par l'augmentation des droits d'affiliation.

VOTE 4 - Approbation des droits d'affiliation des AS 2022-2023 tels qu'ils vous ont été présentés

VOTE 4 Approbation des droits d'affiliation 22-23	POUR	21
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1

VOTE 4 : Les droits d'affiliation 2022-2023 sont approuvés à la majorité des voix exprimées.

NB : D. DERVILLE et... ayant rejoint le comité directeur le nombre de votants s'élève désormais à 22.

5.2. Don à la Fédération de Sport Universitaire Ukrainienne

Cf. annexe et PPT.

J-F. FROUSTEY : La FF Sport U souhaite manifester son soutien à la fédération Ukrainienne, en grande difficultés actuellement, par un don de 5 000€.

C. TERRET : Cette proposition fait suite à appel à soutien de l'EUSA, la fédération européenne. Certaines fédérations universitaires européennes ont déjà fait des dons et la fédération polonaise permettra cet été aux étudiants ukrainiens d'accéder gratuitement aux EUSA Games.

VOTE 5 - Approbation d'un don à la Fédération de Sport Universitaire Ukrainienne d'un montant de 5 000€

VOTE 5 Approbation du don	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

VOTE 5 : Le don d'un montant de 5 000€ à la Fédération de Sport Universitaire Ukrainienne est approuvé à l'unanimité.

C. TERRET : Merci beaucoup pour eux.

5.3. Contrats licences 2022-2023

Cf. annexe et PPT.

J-F. FROUSTEY : Pour ce dernier point, nous vous informons de l'augmentation de 3% des contrats licences pour toutes les ligues avec quelques régimes dérogatoires.

Le premier concerne la Corse et La Réunion où 1 euro par licence sportive et 20 centimes par Pass'Sport U seront reversés à la Fédération. Le deuxième régime dérogatoire concerne la ligue Caraïbe et la Polynésie avec un contrat forfaitaire de 100 euros afin de les aider à lancer leur activité.

C. TERRET : Pour rappel, les 3% ont été votés en assemblée générale. Concernant les territoires ultra-marins nous essayons d'aider au développement.

Nous pouvons constater que l'augmentation du contrat licence est inférieure à l'inflation. C'est en parti lié à la transition suite à la reprise après la saison blanche. Le modèle financier de la fédération est à réfléchir et repenser à la fois pour le développement économique et le développement de notre activité et surtout pour l'équité sur l'ensemble du territoire. Cela fera partie de débats et de discussions prochainement.

J-F. FROUSTEY : La précision est nécessaire car lors des derniers comités directeurs nous avons évoqués l'alignement de l'augmentation des contrats licences au taux d'inflation et *in fine*, nous sommes donc à la moitié de ce taux d'inflation. La fédération souhaite de nouveau fournir un effort au profit de ses ligues et nous espérons que cela se répercutera sur nos AS.

6. PÔLE SPORTIF

6.1. Nomination des postes vacants dans les CMN

Cf. annexe et PPT.

H. BIZZOTTO : L'appel à candidature a été lancé récemment concernant les postes vacants dans les différentes CMN. Les dossiers ont été étudiés par la direction nationale et vous pouvez donc prendre connaissance des noms qui vous sont ce soir proposés sur le PowerPoint.

X. DUNG : L'ensemble des dossiers ont été traités par les DNA en charge des sports. Les CMN mettront en application dès la rentrée, les orientations et directives de la

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

commission sportive nationale. Les nouveaux membres travailleront avec ceux déjà en place notamment ceux des fédérations conventionnées. Je me réjouis de voir une belle représentation géographique du territoire.

VOTE 6 - Approbation de la nomination de Monsieur Eric MURAZ au sein de la CMN Voile.

<p>VOTE 6 Approbation de la nomination</p>	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 6 : La nomination de Monsieur Eric MURAZ au sein de la CMN Voile est approuvée à l'unanimité.

VOTE 7 - Approbation de la nomination de Monsieur Elie GRYSZPN au sein de la CMN Ultimate.

<p>VOTE 7 Approbation de la nomination</p>	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 7 : La nomination de Monsieur Elie GRYSZPN au sein de la CMN Ultimate est approuvée à l'unanimité.

VOTE 8 - Approbation de la nomination de Monsieur Stéphane LE BRUN au sein de la CMN Ultimate.

<p>VOTE 8 Approbation de la nomination</p>	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 8 : La nomination de Monsieur Stéphane LE BRUN au sein de la CMN Ultimate est approuvée à l'unanimité.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

VOTE 9 - Approbation de la nomination de Monsieur Arnaud TABARET au sein de la CMN Cyclisme.

VOTE 9 Approbation de la nomination	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 9 : La nomination de Monsieur Arnaud TABARET au sein de la CMN Cyclisme est approuvée à l'unanimité.

VOTE 10 - Approbation de la nomination de Monsieur Christophe LAFON au sein de la CMN Cyclisme.

VOTE 10 Approbation de la nomination	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 10 : La nomination de Monsieur Christophe LAFON au sein de la CMN Cyclisme est approuvée à l'unanimité.

VOTE 11 - Approbation de la nomination de Monsieur Philippe CAMPILLO au sein de la CMN Haltérophilie / Musculation.

VOTE 11 Approbation de la nomination	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 11 : La nomination de Monsieur Philippe CAMPILLO au sein de la CMN Haltérophilie / Musculation est approuvée à l'unanimité.

VOTE 12 - Approbation de la nomination de Madame Jeanne ROSSARIE au sein de la CMN Haltérophilie / Musculation.

VOTE 12	POUR	22
----------------	-------------	-----------

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

Approbation de la nomination	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 12 : La nomination de Madame Jeanne ROSSARIE au sein de la CMN Haltérophilie / Musculation est approuvée à l'unanimité.

VOTE 13 - Approbation de la nomination de Monsieur Nicolas DETHEVE au sein de la CMN Canoë-Kayak.

VOTE 13 Approbation de la nomination	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 13 : La nomination de Monsieur Nicolas DETHEVE au sein de la CMN Canoë-Kayak est approuvée à l'unanimité.

VOTE 14 - Approbation de la nomination de Monsieur Charles CALLON au sein de la CMN Equitation.

VOTE 14 Approbation de la nomination	POUR	20
	CONTRE	0
	ABSTENTION	2

VOTE 14 : La nomination de Monsieur Charles CALLON au sein de la CMN Equitation est approuvée à la majorité des voix exprimées.

VOTE 15 - Approbation de la nomination de Monsieur Thierry BLANLUET au sein de la CMN Stand-up Paddle.

VOTE 15 Approbation de la nomination	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 15 : La nomination de Monsieur Thierry BLANLUET au sein de la CMN Stand-up Paddle est approuvée à l'unanimité.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

VOTE 16 - Approbation de la nomination de Monsieur Laurent GUYOT au sein de la CMN Stand-up Paddle.

VOTE 16 Approbation de la nomination	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 16 : La nomination de Monsieur Laurent GUYOT au sein de la CMN Stand-up Paddle est approuvée à l'unanimité.

VOTE 17 - Approbation de la nomination de Monsieur Samuel LEGRAND au sein de la CMN Surf.

VOTE 17 Approbation de la nomination	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 17 : La nomination de Monsieur Samuel LEGRAND au sein de la CMN Surf est approuvée à l'unanimité.

VOTE 18 - Approbation de la nomination de Madame Nathalie DRAY au sein de la CMN Danse.

VOTE 18 Approbation de la nomination	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 18 : La nomination de Madame Nathalie DRAY au sein de la CMN Danse est approuvée à l'unanimité.

VOTE 19 - Approbation de la nomination de Madame Virginie VERSMISSE au sein de la CMN Danse.

VOTE 19 Approbation de la nomination	POUR	22
	CONTRE	0

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

	ABSTENTION	0
--	-------------------	----------

VOTE 19 : La nomination de Madame Virginie VERSMISSE au sein de la CMN Danse est approuvée à l'unanimité.

VOTE 20 - Approbation de la nomination de Monsieur Sébastien FOUCHER au sein de la CMN Squash.

VOTE 20 Approbation de la nomination	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 20 : La nomination de Monsieur Sébastien FOUCHER au sein de la CMN Squash est approuvée à l'unanimité.

VOTE 21 - Approbation de la nomination de Monsieur Christian RAMON au sein de la CMN Tennis de Table.

VOTE 21 Approbation de la nomination	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 21 : La nomination de Monsieur Christian RAMON au sein de la CMN Tennis de Table est approuvée à l'unanimité.

6.2. Développement e-sport dans l'offre sportive FF Sport U

Cf. annexe et PPT.

H. BIZZOTTO : Nous faisons à la FF Sport U la différence entre les sports connectés tel que les U' Challenges et le e-sport. Lors de la dernière assemblée générale, un spécialiste de e-sport nous avait présenté les tenants et aboutissants de la discipline. Aujourd'hui, l'idée est de voter en comité directeur le principe de l'intégration du e-sport dans l'offre sportive FF Sport U afin d'en étudier sa faisabilité, d'en tester son application avant de décider par la suite si nous développerons la pratique.

C. TERRET : Nous actons le principe afin de pouvoir en étudier la mise en pratique.

X. DUNG : L'idée débattue lors du séminaire des directeurs et du séminaire du comité directeur est notamment d'autoriser en régions des phases expérimentales

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

afin d'être un support de décision définitive pour des formules sportives officielles qui seront lancées en septembre 2023.

Par ailleurs, P-E PANIER pouvez-vous me confirmer qu'un conseiller e-sport a rejoint le cabinet de la Ministre ?

P-E. PANIER : Oui en effet. De plus, le Président de la République a reçu récemment la communauté e-sport à l'Élysée et un colloque sur le sujet a eu lieu à Besançon.

C. TERRET : J'y étais par ailleurs invité pour y présenter le point de vue d'une fédération sportive.

A. PICHON : D'un point de vue de la formation, nous nous intéressons également au sujet. Si l'on souhaite être dans l'ère du temps et attirer de nouveaux publics, nous n'avons pas le choix. De fait, nous sommes en accord avec votre position.

X. DUNG : Merci Aurélien, nous pourrions sûrement échanger sur le sujet à l'avenir.

D. HALIMI : L'ANESTAPS travaille dans la même lignée, nous sommes très ouverts sur le sujet et n'hésiterons pas à relayer et inciter les étudiants à participer.

C. TERRET : Merci à l'ANESTAPS.

VOTE 22 - Approbation de l'intégration du e-sport dans l'offre sportive FF Sport U.

VOTE 22 Approbation de l'intégration du e-sport	POUR	20
	CONTRE	0
	ABSTENTION	2

VOTE 22 : L'intégration du e-sport dans l'offre sportive FF Sport U est approuvée à la majorité des voix exprimées.

C. TERRET : Merci pour votre confiance et vos votes.

6.3. Implantation des CFU - CFE

Cf. annexe et PPT.

X. DUNG : Quelques informations concernant les 90 CFU et CFE ainsi que les Coupes de France implantés chaque année. En fin d'année n-1, nous sommes intégralement implantés hormis 4 championnats en cours d'implantation. La Direction Nationale est très satisfaite de ce résultat.

Dès fin décembre 2022, nous prévoyons l'implantation des CFU 2024. Le but est de prendre de l'avance et de permettre aux régions d'être plus confortables dans la préparation.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

Par ailleurs, je tiens à souligner que les Rencontres Nationales Danse 2023 sont officiellement implantées sur l'île de La Réunion, et je remercie notamment à D. SIMONNEAU pour son travail sur ce sujet.

D. SIMONNEAU : Nous sommes très heureux d'accueillir ces rencontres. Cela représente une véritable marque de confiance de la fédération et nous nous en réjouissons. Cet événement sera le 3^{ème} événement organisé par La Réunion et nous espérons qu'un maximum de ligues pourront se déplacer afin de découvrir l'île. Notre équipe se démène avec beaucoup d'ardeur et nous vous remercions pour votre confiance.

X. DUNG : Merci D. SIMONNEAU. Cette implantation rejoint la volonté fédérale de développer les territoires ultra marins, à la fois sur leur propre territoire académique mais aussi à l'échelle nationale et internationale.

Dernière information importante, l'APS-CGE nous a fait part, lors de son colloque annuel, de leur volonté d'impliquer les écoles dans l'organisation des Championnats de France Ecoles. Nous avons soumis la suggestion à la commission sportive ainsi qu'à la Direction Nationale et la requête a été accueillie favorablement. Ainsi, nous lancerons en 2024 un appel à candidatures et inscrirons dans la convention le copartage entre une école et une ligue de l'organisation des championnats écoles. Par ailleurs, l'école organisatrice obtiendra d'office un quota de qualifié. Ce nouveau fonctionnement a pour but de dynamiser les championnats écoles.

M. ROMEZY : Cette proposition a été émise par les collègues afin de favoriser l'accès à plus d'écoles sur les championnats FF Sport U. L'organisation d'un championnat est un vrai sujet, les BDS et organisations étudiantes souhaitent être impliqués. C'est donc une très bonne nouvelle et nous en remercions la FF Sport U.

7. PÔLE GRANDS ÉVÈNEMENTS

7.1. Candidatures Championnat du Monde 2026 et Championnats d'Europe 2025

Cf. annexe et PPT.

L. GIRARD : La FISU a lancé un appel à candidature pour les Championnats du Monde 2026 et l'EUSA de son côté a relancé un appel à candidature pour certains championnats 2025.

Par ailleurs, d'ici 10 jours, commenceront les EUSA Games à Lodz en Pologne, puis les championnats européens d'aviron début septembre à Istanbul ainsi qu'un colloque FISU - EUSA en septembre également.

X. DUNG : Tous les Directeurs Régionaux ont été informés de l'appel à candidature.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

Concernant les championnats d'Europe de 2025, seules 3 disciplines ne sont pas implantées : le badminton, la course d'orientation et le golf.

Je tiens à souligner que c'est une vraie volonté de la fédération que d'organiser d'ici 2026 un événement international sur le territoire national voire un événement européen si nous y parvenons.

8. PÔLE COMMUNICATION & PARTENARIATS

8.1. Points d'actualités

Cf. annexe et PPT.

C. TERRET : P. BEAUVOIS s'excuse de son absence, elle travaille et ne peut être présente ce soir pour présenter les actualités du pôle communication et partenariats.

D. BARDOT : Bonsoir à toutes et tous. Parmi les points d'actualités nous avons signé un nouveau contrat de partenariat avec Gymnova en amont du CFU de Gymnastique au Kinderarena de Rouen. Il sera présenté de manière plus officielle à la rentrée prochaine. Gymnova est un ancien partenaire de la FF Sport U et nous équipera de nouveau sur le matériel gymnique. Nous nous en réjouissons.

Nous allons rentrer dans une phase de renégociation de contrat avec Casal Sport, la Société Générale et BNP Paribas. Tout est plutôt bien engagé et se fera sur le deuxième semestre 2022 et premier semestre 2023 avec a priori pas d'inquiétude à avoir sur la reconduction et la pérennité.

Je précise que le Master'U BNP Paribas est officiellement finalisé à Honfleur du 1^{er} au 4 décembre prochain. Il a été annulé depuis deux ans. Pour l'instant, nous avons des retours favorables de tous les pays : Australie, Etats-Unis... à l'exception de la Chine qui ne se prononce. Nous espérons très fortement que l'événement aura lieu en décembre comme prévu.

8.2. U'Sport Planète Challenge

Cf. annexe et PPT.

D. BARDOT : Une forte communication sera faite dès la rentrée de septembre. Nous avons évoqué tout à l'heure les challenges connectés qui ont rencontré un joli succès à la fédération avec parmi eux le U'Run Challenge qui s'est déroulé pendant le premier confinement.

Nous nous sommes inspirés de cette réussite pour créer un nouveau challenge connecté avec le même prestataire Running Heroes, solution numéro en ligne qui permet d'agrèger marcheurs et coureurs qui souhaitent participer au challenge, étudiants ou non. Nous avons choisi de mettre en place un challenge solidaire qui s'inscrit dans le cadre du dispositif Sport Planète de la MAIF, notre partenaire. Nous travaillons sur ce projet avec un certain nombre d'acteurs dont le RESE, réseau étudiant pour une économie sociale et solidaire, l'ANESTAPS mais aussi le GNDS et

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

l'APS-CGE.

L'idée globale du challenge est de parcourir un maximum de kilomètres cumulés entre le 17 septembre, jour du world clean-up day, et le 16 octobre, fin du challenge et si possible atteindre le million de kilomètres. Chaque palier atteint débloquera une somme. Cela permettra également de débloquer une somme de 10 000 euros à destination de 10 associations étudiantes sélectionnées via un appel à projets. En effet, 7 associations du RESE et 3 de l'ANESTAPS mènent toute l'année des projets autour de l'écoresponsabilité dans le sport.

En parallèle de la course, il s'agira de faire du plogging, c'est-à-dire ramasser des déchets. Ces déchets seront comptabilisés et compteront pour un don à « Surfrider Fondation », une ONG spécialisée dans le nettoyage des déchets en lien avec le mouvement sportif.

La plateforme sera mise en ligne à J-10 de l'événement et sera facile d'accès. Nous comptons sur la mobilisation de toute la communauté étudiante mais aussi du grand public pour rayonner autour de ce challenge solidaire et atteindre les objectifs fixés.

9. PÔLE DÉVELOPPEMENT

9.1. Projets Sportifs Fédéraux

Cf. annexe et PPT.

C. TERRET : Je tiens à excuser l'absence de S. DELPLANQUE qui ne peut être parmi nous ce soir et qui présente habituellement ces éléments.

J-P. DOS PRAZERES : Demain aura lieu la commission d'attribution qui validera l'ensemble de l'instruction sur les PSF. Pour comparer par rapport à l'an dernier, l'enveloppe a augmenté de 166 400 € à 170 000€. L'ANS a en effet rajouté à l'enveloppe de départ un beau complément.

Pour cette édition 2022, nous avons 28 porteurs de projets pour 79 projets déposés avec un ratio de 1€ disponible pour 2€50 demandés. Nous avons plus d'AS que Liges qui ont déposé des projets. Il faut savoir que nous sommes sur la 3^{ème} édition et que nous étions partis avec 0 AS lors de la première édition. C'était le vœu de l'ANS, que des AS puissent profiter de ce fond d'aide au développement. Cela se traduit aujourd'hui par des actes et nous en sommes heureux. Nous avons mis en place un accompagnement accru de ces AS. C. MARTIN-GARIN, qui fait partie de la commission pilotant le PSF, et moi-même avons mis en place des webinaires d'accompagnement dédiés aux Liges et aux AS. Nous avons aussi renforcé l'équipe d'instruction des dossiers au sein de la Direction Nationale.

Demain, la commission validera, je l'espère, l'attribution des 170 000 €. C'est un enjeu de pouvoir bénéficier de ces fonds de l'ANS dans leur totalité.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

9.2. Eligibilité Pass Sport dispositif « Macron »

C. TERRET : Le dispositif concernait Pass'Sport concernait dans un premier temps le public mineur. Il s'agit d'une aide de 50 euros à utiliser pour adhérer à un club. Le dispositif sera étendu à la rentrée au public étudiant boursier. Nous sommes très satisfaits de cet élargissement et nous nous félicitons d'avoir poussé en ce sens avec le CNOSF.

Le Pass'Sport ne concerne pas uniquement l'adhésion aux AS, les étudiants boursiers peuvent également en faire usage pour rejoindre des clubs fédéraux.

L'adhésion à une AS ou un club peut parfois représenter un vrai frein à la pratique sportive pour ce public en grande difficulté et nous sommes ravis de voir ce frein levé.

Avez-vous des questions sur ce dispositif ?

C. MARTIN-GARIN : Si l'adhésion à l'AS est inférieure à 50 euros, l'étudiant peut-il déduire la somme restante de son adhésion à un club fédéral par exemple ?

S. GAYET : Non, la somme allouée dans le cadre du Pass'Sport est indivisible.

P-E. PANIER : En effet, le Pass'Sport ne peut être utilisé que pour une seule adhésion. Lorsque le prix de la licence est inférieur à 50 euros, certains clubs mettent en place des dotations afin que la totalité de la somme du Pass'Sport soit utilisée.

10. QUESTIONS DIVERSES

H. BIZZOTTO : Je voudrais remercier l'ensemble du comité directeur pour le marathon institutionnel de cette année puisque se sont déroulés 5 comités directeurs, une assemblée générale en visioconférence et une en format hybride avec beaucoup de textes et de modifications statutaires. Je veux remercier pour leur investissement les étudiants ayant œuvré pour la fédération et notamment ceux qui s'en vont du fait de la perte de leur statut étudiant comme S. DELPLANQUE. Je remercie également l'ensemble des collègues, et des partenaires qui ont répondu présents alors même que les comités directeurs sont souvent le soir.

C. TERRET : Merci beaucoup H. BIZZOTTO. En effet, je me joins à l'ensemble de ces remerciements aux élus et bien entendu à la Direction Nationale et aux collaborateurs de la fédération qui à chaque fois contribuent largement à la bonne réussite de ces comités directeurs. La visioconférence nous permet d'en augmenter le rythme, la quantité et le contenu, derrière la direction nationale doit suivre et ce n'est pas toujours facile avec la charge de travail quotidienne. En tout cas, à chaque fois le travail est bien fait.

Cela me donne aussi l'occasion de dire que la visioconférence nous permet d'avoir

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

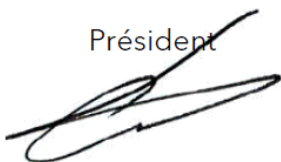
un nombre d'assemblées générales plus important, d'en rajouter une dans l'année. C'est ce vers quoi on semble se diriger pour une assemblée générale en octobre portant sur des modifications règlementaires et qui nous permettra également d'organiser des élections partielles pour des postes vacants en remplacement des étudiants qui perdent leur statut. Dans le système précédent, avec des assemblées générales en présentiel, le poste était vacant au 1^{er} septembre et le restait jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle aux alentours d'avril. Il pourra donc être intéressant d'avoir une phase électorale en visioconférence en début de saison afin que les étudiants puissent siéger dès le début de l'année et que le comité directeur soit complet dès le premier semestre. Nous ferons le point à la rentrée.

Y a-t-il d'autres questions ou remarques sur ces différents points ou d'autres questions diverses ?

La réponse étant négative, je vous remercie une nouvelle fois notamment pour votre présence un 7 juillet, jeudi soir. Très bel été à toutes et tous et nous nous retrouverons à la rentrée pour la reprise de la vie institutionnelle et sportive de notre fédération.

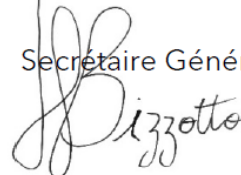
Cédric TERRET

Président



Hervé BIZZOTTO

Secrétaire Général



*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo



ANNEXES



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

PILOTAGE POLITIQUE

Président - **Cédric TERRET**

president@sport-u.com

Vice-Président - Secrétaire Général - **Hervé BIZZOTTO**

hbizzotto@sport-u.com

PILOTAGE TECHNIQUE

Direction Nationale

Jean-Philippe DOS PRAZERES - jpdosprazeres@sport-u.com

Lucie TICO - ltico@sport-u.com

